



Remplacer par mon employeur après mon arrêt de travail

Par amarafad, le 12/01/2010 à 11:36

Bonjour,

J e suis employé (Aides à Domicile) dans une société de la place. Après un arrêt de travail signifié par mon Généraliste, j'ai été surpris de constater que mon employeur m'a remplacé. En effet la dame dont je m'occupe m'a signifié que mon employeur lui aurait que je ne travaille plus.

Je suis lié à cette entreprise par un CDI. Que faire maintenant?